



Le family office, un métier en fort développement

Dossier de presse 2014

Contact presse : Patricia Ouaki - 01 44 40 24 01 - patricia.ouaki@forcemedia.fr

Introduction

En 2013, pour sa douzième année d'existence, l'AFFO a connu une forte activité. L'association a créé le 1^{er} « Prix de l'AFFO », destiné à faire connaître le métier de family office aux jeunes générations, a organisé un voyage d'étude à Londres et a publié son livre blanc sur l'Education et la Formation. Dans la même dynamique, elle continue à développer les petits-déjeuners thématiques. Ces rencontres régulières permettent aux membres de l'association, une dizaine de fois par an, d'aborder des sujets de manière efficace en un temps limité.

Association à but non lucratif, l'AFFO a été créée en 2001 par Bernard Camblain avec pour objectif de promouvoir le métier de family office en France et en Europe. Ethique et déontologie sont au cœur des fondamentaux de l'AFFO. Ainsi, un groupe de travail a rédigé en 2010 la première charte de l'association, que les membres s'engagent à respecter.

Après la mise en place des commissions Philanthropie, Education et Formation, Gouvernance Familiale en 2009, la commission Allocation d'Actifs a vu le jour en 2011, et la même année, l'AFFO a organisé un voyage d'études en Asie sur les enjeux et évolutions du family office dans cette zone géographique. Enfin, en 2012, elle a publié son 1^{er} Livre Blanc : « La Philanthropie : guide pratique pour le family officer ».

L'AFFO est présidée par Jean-Marie Paluel-Marmont, élu en 2012. Depuis décembre 2013, il est également président de France Participations, holding de contrôle de la Compagnie Lebon. Il a été PDG de 1993 à 2013 de la Compagnie Lebon, société cotée en bourse, présente dans le capital investissement, l'immobilier et l'hôtellerie.

Très concerné par les problématiques de la profession, le président est convaincu que les métiers du family office sont appelés à se développer de façon importante : « *Le cycle économique des entreprises s'accélère et toutes les familles se voient confrontées à la nécessité d'une réflexion et organisation patrimoniale. L'entreprise est aujourd'hui un actif qui bouge, qui évolue. Ce phénomène donne au métier de family office une place évidente pour devenir l'interlocuteur naturel de l'entreprise familiale* », explique Jean-Marie Paluel-Marmont.

L'AFFO s'est renforcée par le recrutement, en septembre 2012, d'un délégué général, Sophie Quancard, en charge de son organisation : « *L'AFFO accélère son développement, avec pour mission d'aider ses membres dans un métier qui demande de plus en plus d'expertises et de déontologie* ».

Le bureau de l'AFFO rassemble tous les modèles de family offices : deux mono, trois multi-family, un multi-family office bancaire et deux partenaires.

Composition du conseil d'administration :

Président : Jean-Marie Paluel-Marmont

Président d'Honneur : Bernard Camblain

Vice-président : Thierry de Poncheville

Trésorier : Christophe Achard

Secrétaire Général : François Mollat du Jourdin

Christel Bap

Fabienne Charvolin

Myriam Combet

Le family office

Qu'est-ce que le family office, et à qui s'adresse-t-il ?

Le family office est une organisation de personnes au service d'une ou plusieurs familles, dont l'objectif est de leur offrir un conseil et des prestations de services servant exclusivement leurs intérêts patrimoniaux, en veillant à préserver la cohérence familiale dans une vision à long terme.

Le family office requiert des compétences larges, multi-disciplinaires, développées en interne ou en externe, en fonction de la taille du patrimoine et de son degré de diversification ou de complexité.

Il existe deux types de family office :

- Le mono-family office, structure généralement mise en place par les familles les plus fortunées et dédiée à la gestion exclusive du patrimoine d'une seule famille, à laquelle il consacre la totalité de son activité.
- Le multi-family office, qui consacre son activité à plusieurs familles clientes. Le multi-family office indépendant se développe grâce à la qualité de ses prestations et a pour actionnaires différents associés personnes physiques. Le multi-family office bancaire offre quant à lui une structure dédiée aux clients très fortunés de la banque à laquelle il est adossé.

Les services proposés par les family offices aux grandes fortunes familiales sont nombreux : ingénierie patrimoniale, gestion de portefeuille, reporting consolidé, transmission, fiscalité, risk management, aide au quotidien, gouvernance familiale, philanthropie en sont quelques exemples.

Le métier de family officer exige des qualités particulières :

- L'expertise
- Une capacité d'exécution à tous les niveaux
- La faculté d'établir une relation de confiance dans la durée
- La transparence
- Une absence totale de conflits d'intérêts

A ce jour, l'AFFO compte une centaine de membres.

Le rôle de l'AFFO

L'Association a pour vocation de promouvoir le développement du métier de family office et de travailler sur les sujets propres à la profession, au travers de commissions dédiées. L'objectif est de créer une interactivité forte entre les différents professionnels du family office, qui pourront accompagner les familles dans la préservation de leur capital financier, humain et social sur plusieurs générations.

Depuis sa création, l'AFFO a pour ambition de permettre au métier de family office de se développer, de s'organiser et de fédérer les membres en devenant un véritable lieu d'échanges et de rencontres de l'ensemble des professionnels.

L'AFFO a aussi permis la reconnaissance du métier de family office en France. Forte d'un conseil d'administration élargi aux différents modèles de family office, l'association permet aujourd'hui une représentation plus large de la communauté des family offices et de ses professionnels partenaires, et constitue une force de proposition active en faveur du développement des compétences pour l'évolution du métier de family office au XXI^{ème} siècle.



« Notre rôle est aussi de favoriser l'enrichissement des savoirs ; les échanges entre membres sont particulièrement importants et nous souhaitons les développer », explique Jean-Marie Paluel-Marmont.

L'AFFO affiche sa volonté de rassembler toutes les compétences utilisées par les family offices dans l'intérêt des familles. Elle regroupe aujourd'hui les différents acteurs du family office et participe au développement de ce métier. Soucieuse de lui donner un cadre de référence, elle a adoptée lors de l'Assemblée générale du 12 mai 2011, une charte, à laquelle tous les family offices membres de l'AFFO doivent adhérer.

La Charte de l'AFFO permet d'élaborer les grands « commandements » du family office et constitue un document professionnalisant le métier du family office. Elle expose les valeurs que les membres titulaires s'engagent à promouvoir et à respecter dans l'exercice de leur métier : la probité, l'engagement, la confidentialité, la pérennité, la responsabilité et l'expertise : « *L'autorégulation, la déontologie et la confidentialité sont des valeurs communes que nous nous attachons à promouvoir et développer* », ajoute Jean-Marie Paluel-Marmont.

Les missions de l'AFFO

- Représenter la profession, qui se régule et s'autorégule.
- Favoriser le développement de la reconnaissance et l'élargissement des compétences du métier de family office.
- Rassembler toutes les compétences utilisées par les family offices dans l'intérêt des familles.
- Développer des échanges d'expertise et de connaissance autour du métier du family office, sans arrière-pensée commerciale ni conflit d'intérêt entre les membres.
- Fédérer les acteurs et les partenaires du métier du family office autour d'engagements et de valeurs communes.
- Elaborer des contenus pédagogiques et techniques pour ses membres



au travers des différentes réunions thématiques et des groupes de travail.

- Travailler sur les sujets inhérents à la professionnalisation du métier de family office.

Les services

Les matinées thématiques

- L'AFFO propose à ses membres de participer à une dynamique de rencontres mensuelles autour de petits-déjeuners thématiques animés par des membres et/ou des personnalités externes.
- Espaces conviviaux d'échanges avec des experts au service des family offices, les matinées thématiques permettent de développer des thèmes spécifiques (nouvelle Loi de Finances, private equity, allocation d'actifs, transmission, family office et enjeux humains, art, d'une génération à l'autre : psychologie et sociologie au service des familles...).

Sujet des thématiques en 2013 :

- Fiscalité : point général et focus ISF
- Family Office et réglementation : le cas Luxembourgeois
- ART : Panorama et Perspectives
- Des outils innovants pour la gestion des grands patrimoines
- La Fiducie
- Les plateformes de communications : un outil de cohésion familiale ?
- entrepreneuriat social, micro finance : l'économie alternative ?
- Indicateurs et attribution de performance dans la gestion des risques
- Loi de finance et Fiscalité : Horizon 2013

Les commissions

Au nombre de quatre, les commissions sont des groupes de travail constitués de membres volontaires qui se retrouvent régulièrement pour approfondir des sujets clés et qui ont pour mission de publier un livre blanc (repères méthodologiques, outils d'analyse).

La commission Philanthropie

Dans un secteur en pleine évolution, elle donne les clés aux family officers

pour accompagner leurs clients dans le développement et le renforcement de leur engagement philanthropique, en leur offrant une meilleure connaissance :

- De la philanthropie et de son évolution
- De ses acteurs
- De ses outils
- De la démarche des philanthropes
- Des risques
- Des possibilités de formation et d'approfondissement des connaissances

Le Livre Blanc « LA PHILANTHROPIE, Guide Pratique pour le family officer » est paru au premier trimestre 2012.

La commission Education et Formation

Dans un monde en perpétuelle mutation, l'éducation et la formation des futures générations est devenue primordiale. La commission Education et Formation a pour ambition de :

- Identifier le socle de compétences nécessaires aux personnes travaillant au service des familles : family offices et professionnels du conseil.
- Favoriser la recherche et développer des outils de formation à destination des professionnels.
- Accompagner les générations aux commandes, dans la transmission des savoirs et du patrimoine.

Le Livre Blanc « EDUCATION ET FORMATION, Guide Pratique pour le family officer » est paru en décembre 2013. Pour accompagner cette démarche, la commission a lancé, fin 2013, le « Prix de l'AFFO ».

La commission Gouvernance Familiale

Son objectif est d'élaborer, au profit des family officers, un document pratique destiné à leur permettre de comprendre



puis de résoudre des problématiques de gouvernance familiale. La commission tente de définir une méthodologie en vue de mettre en place des solutions pratiques.

La commission vise à définir une méthode de collecte d'informations devant aboutir à établir un diagnostic. Ce diagnostic servira ainsi de base pour proposer des solutions, préventives ou curatives, selon les cas. Ce document, ou livre blanc, offrira :

- Une base documentaire
- Une méthode d'approche des personnes concernées
- Une méthodologie de recherche et de collecte d'informations
- Une aide au diagnostic fondée, notamment, sur des exemples concrets
- Ultérieurement, une aide à la mise en place de solutions concrètes

La parution de ce Livre Blanc est prévue pour 2014.

La commission Allocation d'actifs

La préservation, le maintien, le développement du patrimoine et sa

transmission dans de bonnes conditions sont des clés essentielles du maintien de l'harmonie familiale.

L'objectif de cette commission est de contribuer à améliorer la pratique du métier d'allocation d'actifs dans les family offices et les familles, de contribuer à sa compréhension et à sa reconnaissance dans toute l'étendue de son professionnalisme et de sa complexité. La Commission publiera prochainement, sous l'égide de l'AFFO, un livre blanc décrivant ses recommandations.

La variété des compétences et des personnalités au sein des commissions en fait de véritables lieux d'échanges et d'enrichissement des expériences des professionnels du family office.

Les rencontres annuelles

Chaque année, l'association réunit ses membres pour le rendez-vous incontournable des rencontres annuelles de l'AFFO. La dernière édition de cet événement s'est déroulée le 9 décembre 2013 au Cercle de l'Union Interalliée à Paris, autour du thème « L'humain au cœur de l'entreprise familiale ».

La table ronde « la gestion de l'humain et des talents au service de l'entreprise familiale » a présenté le livre blanc « Education et Formation, guide pratique pour le family officer », publié en décembre 2013, synthèse des travaux de la Commission Education réalisés durant plus de deux ans.

Animée par Thierry de Poncheville et Myriam Combet, Président et membre de la commission, la table ronde a permis de valoriser les travaux de Pierre Angel, Professeur des Universités, Psychiatre-coach et de Virginie Bapt, Formatrice et coach, Babouaks & Associés.

Sous le signe de l'innovation, ces rencontres annuelles ont permis de lancer la 1^{ère} Edition du « Prix de l'AFFO ». Les lauréats Sylvain Gariel et Gauthier Lherbier ont présenté leur mémoire « Les Entreprises Patrimoniales : sortons de l'inquiétant embarras français », sous forme de pièce de théâtre.

Le Prix de l'AFFO

Lancé en 2013, le Prix de l'AFFO a pour vocation de faire connaître le métier de family office et son implication dans l'intérêt économique de l'entreprise familiale, aux étudiants des universités ayant développé un troisième cycle de type Master, spécialisé en gestion de patrimoine. La remise du prix a eu lieu en décembre 2013, à l'occasion des Rencontres Annuelles de l'association.

Les voyages d'étude

En novembre 2013, une délégation de 25 membres de l'AFFO est partie à Londres pour rencontrer une dizaine d'homologues britanniques. Partage d'expériences et de savoirs, création de relations privilégiées, ce voyage s'inscrit dans l'ouverture internationale de l'AFFO, initiée en 2007 à New York et poursuivie en 2011 en Asie (Hong Kong et Singapour).



Les objectifs et perspectives 2014

L'AFFO continuera d'accompagner les family offices dans le développement de leur activité. Son ambition est de structurer le métier du family office, de le faire connaître et de fournir des outils à ses membres.

L'année 2014 s'enrichira de deux nouveaux livres blancs : Gouvernance Familiale et Allocation d'Actifs. Ils permettront aux family offices de mieux appréhender ces sujets, au bénéfice de leurs interlocuteurs.

Afin d'accélérer la reconnaissance du métier de family office en France, l'AFFO a décidé de lancer le projet de régionalisation et crée le groupe de travail « Développement en Région ». Il est piloté par Christel Bapt, assisté par Fabienne Charvolin et deux membres situés à Lyon et Marseille.

La commission Education et Formation lancera, courant 2014, la deuxième édition de son « Prix de l'AFFO » pour récompenser les étudiants de troisième cycle de type master, pour leurs travaux en lien avec le métier de family office et de gestion patrimoniale.

Les prochaines matinées thématiques aborderont des sujets capitaux comme : Risques liés à l'utilisation des réseaux sociaux par les familles, Fiscalité, Outils de consolidation patrimoniaux, Philanthropie, Comment organiser la liquidité du capital des entreprises familiales ? ...

AFFO

6, rue Clément Marot
75008 Paris

Tél : 01 53 57 89 30

Email : infos@affo.fr

Site Internet : www.affo.fr